



Guide WWF pour la clientèle bancaire

Ayez un impact positif sur l'environnement et la société avec votre argent

L'argent gouverne le monde (naturel)

Vous êtes-vous déjà demandé ce que votre banque fait de l'argent qui lui est confié ? Ou, lorsque des fonds d'investissement sont qualifiés de « durables », ce que l'on entend par-là ?

De nombreuses personnes, pour qui la durabilité est un sujet essentiel, attachent de l'importance aux achats ou aux voyages écologiques. Néanmoins, beaucoup sont moins conscients que leur argent à la banque peut également avoir un impact significatif sur l'environnement, qu'il soit positif ou négatif. Ce guide est conçu pour vous aider à façonner votre relation bancaire d'une manière qui reflète vos valeurs personnelles en matière de durabilité.

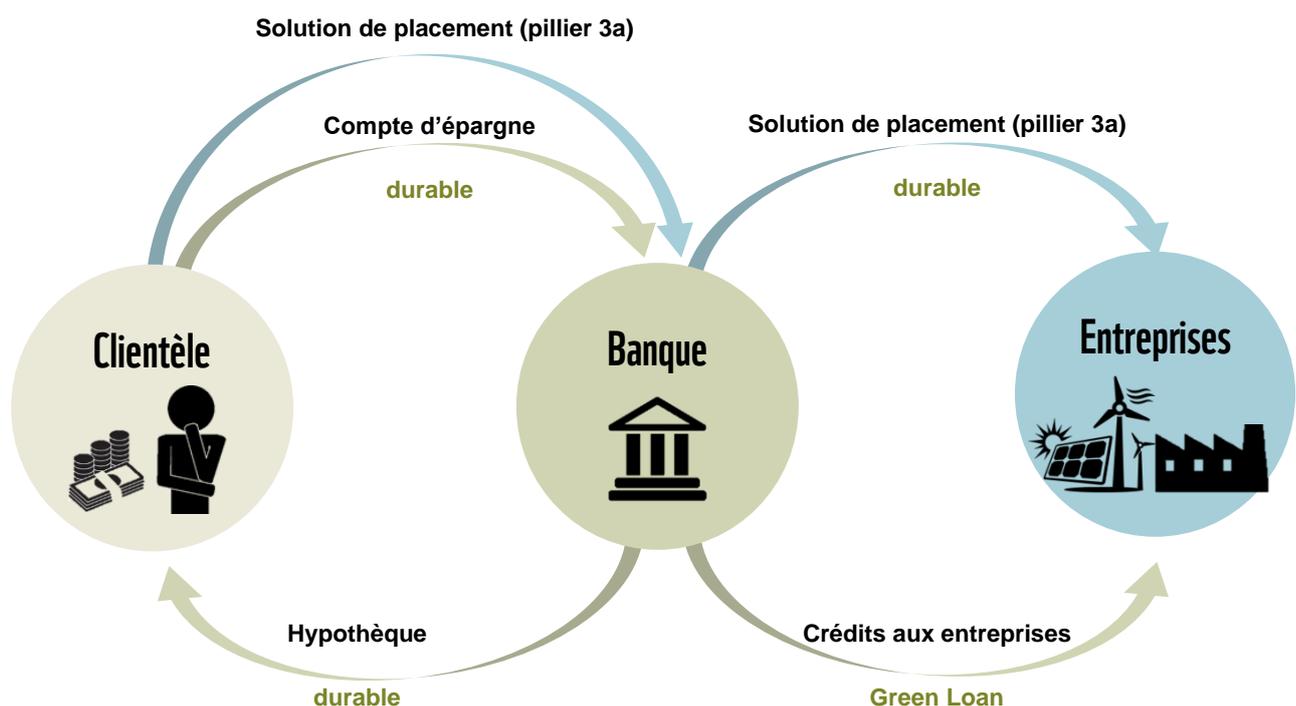
Avec le classement du WWF des banques de détail suisses, analyse publiée régulièrement et que vous pouvez trouver sur notre page d'accueil, le WWF suit de près la manière dont les plus grandes banques de détail suisses mettent en œuvre la durabilité. Nous avons résumé ici nos idées sous la forme de quelques exemples, d'explications de termes importants et de conseils utiles pour votre prochaine consultation avec votre banque.

Les banques de détail et leurs activités

Lorsque nous parlons de banques de détail, nous faisons référence à ce que la plupart des gens entendent de toute façon par une banque « normale » : elle offre une gamme standardisée de produits et de services pour le grand public, y compris les comptes de paiement, les comptes d'épargne, les cartes de crédit, les prêts aux entreprises et les prêts hypothécaires. Ces banques génèrent une grande partie de leurs bénéfices en prêtant l'argent que certains ménages épargnent à d'autres ménages et entreprises, par exemple sous la forme d'une hypothèque ou d'un prêt. On ignore donc souvent si l'argent placé sur le compte d'épargne est utilisé de cette manière pour financer des activités nuisibles pour l'environnement, comme la construction de centrales à gaz ou la déforestation.

Heureusement, certaines banques proposent désormais des produits liés à la durabilité. L'illustration suivante présente une sélection de transactions bancaires et de leurs alternatives plus écologiques.

Des alternatives vertes pour des flux financiers plus durables



Trois besoins – trois solutions durables

Elif, 32
La prévoyance



Après avoir décidé de s'occuper de sa prévoyance vieillesse, Elif est confrontée à différentes solutions du pilier 3a. Bien qu'elle n'ait pas l'habitude d'investir, elle décide d'investir l'argent de son pilier 3a dans un fonds de placement.

Grâce à un **fonds de retraite durable 3a**, Elif peut être sûre que son argent n'ira pas à des entreprises dont les pratiques commerciales contredisent sa conscience environnementale.

Vera, 56
L'immobilier



Vera vit dans une vieille maison individuelle et doit remplacer son système vieillissant de chauffage au mazout. Pour le bien de l'environnement, elle envisage de faire installer une pompe à chaleur à la place. Pour financer ce projet par un crédit immobilier, elle se tourne vers sa banque.

Heureusement, sa banque actuelle propose une **hypothèque écologique**. Grâce à cette rénovation, Vera bénéficie d'un taux d'intérêt plus bas et sa maison prend également de la valeur.

Richard, 21
L'épargne



Richard a récemment terminé son apprentissage et veut maintenant économiser pour un voyage en Europe. Il est important pour lui que l'argent qu'il a économisé ne soit pas utilisé pour accorder des crédits à des pratiques commerciales controversées.

Il décide d'ouvrir un **compte d'épargne durable**. Dans ce contexte, la banque s'engage à n'utiliser l'argent épargné que pour des prêts à des fins spécifiques et durables, tels que le financement des énergies renouvelables.

Investissement durable

Par rapport à un compte ou à une hypothèque écologique, il existe généralement un large choix de produits en matière d'investissement. Nous pensons que vous ne devez pas vous en remettre au hasard en comptant uniquement sur votre banque pour choisir la solution d'investissement adaptée à vos besoins.

En achetant des actions d'une entreprise ou des parts de fonds, vous devenez copropriétaire et profitez d'une partie des bénéfices générés. D'autre part, vous, respectivement la banque, pouvez voter lors de l'assemblée générale annuelle, par ex. sur la stratégie d'entreprise et la composition du conseil d'administration. Investir de manière écologiquement durable signifie d'une part investir dans des secteurs de l'économie qui ont déjà une faible empreinte écologique ou promouvoir un avenir vert grâce à des innovations. D'autre part, une transformation des activités nuisibles à l'environnement est absolument nécessaire. Il peut donc être judicieux d'investir par ex. dans une entreprise qui est actuellement active dans l'industrie alimentaire, énergétique ou automobile, mais qui poursuit des objectifs climatiques fondés sur la science. Pour de tels investissements, il est particulièrement important que la banque vote dans l'intérêt de l'environnement lors de l'assemblée générale et qu'elle recherche également un dialogue avec la direction de l'entreprise. À la banque, ce sujet s'appelle « Stewardship » ou « Active Ownership ».

Vous trouverez ci-dessous trois questions centrales qui peuvent vous aider à choisir le produit d'investissement approprié :



Quels aspects de durabilité sont particulièrement mis en valeur dans ce produit ou cette stratégie d'investissement ? Quel est l'impact visé ?



La « durabilité » peut avoir de nombreuses significations, tant sur le plan écologique que social. Renseignez-vous sur les définitions utilisées et décidez par vous-même si elles correspondent à vos attentes.



Dans quelle mesure la banque assume-t-elle ses responsabilités en matière de « Stewardship » ?



Découvrez comment la banque vote lors des assemblées générales et comment elle s'engage en faveur de la durabilité à travers le dialogue avec l'entreprise.



Quelles sont les dix plus grandes positions dans ce produit durable ?



Faites vous votre propre idée des entreprises dans lesquelles vous investissez. Si certaines des entreprises mentionnées vous font sourciller, demandez à votre banque pourquoi elles sont classées comme « durables ».

N'oubliez pas que votre banque s'engage à répondre à vos besoins. Si vous avez des doutes, n'hésitez pas à poser des questions jusqu'à ce que vous ayez reçu une réponse satisfaisante. Si un produit mentionné dans ce guide n'est pas (encore) disponible auprès de votre banque, renseignez-vous quant à sa future introduction. Si vous changez de banque pour des raisons environnementales, informez-en toujours la banque lors de la résiliation. Suffisamment de voix peuvent faire changer de cap et accélérer la transition vers une société plus durable.

Pour que vous puissiez étonner votre banque avec vos connaissances en matière de finance durable lors de votre prochain entretien, vous trouverez en conclusion une explication plus précise de deux termes importants.

« Durable » – un argument de vente ou une promesse de qualité ?

Les termes importants et ce qu'ils représentent :

ESG – Un cadre d'atténuation des risques

Cette abréviation pour **Environmental, Social & Governance (les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance)** est utilisée depuis plusieurs années dans le cadre des investissements durables. Les entreprises sont évaluées dans ces trois dimensions et reçoivent une note (score) qui est à son tour prise en compte dans les décisions d'investissement, en plus des indicateurs financiers. Il convient toutefois de noter que les préoccupations environnementales représentent généralement moins d'un tiers de ce score. De plus, les notes sont presque toujours relatives. Elles ne disent donc pas si une entreprise est durable ou non, mais simplement comment elle se situe par rapport à des entreprises similaires. Dans les secteurs où toutes les entreprises sont « mauvaises », les « meilleures » d'entre elles ont tout de même une bonne note. De plus, il existe de nombreux scores ESG qui ne prennent en compte que les risques financiers. Le WWF recommande plutôt les Swiss Climate Scores à titre indicatif (voir « Autres liens pour les personnes intéressées »).

Double matérialité – Risque et impact

Lorsqu'il s'agit de termes tels que le risque et l'impact dans le secteur bancaire, il faut toujours prêter une oreille attentive : par exemple, si un produit d'investissement minimise le risque environnemental ou ESG, cela peut signifier que le risque économique lié à la dégradation de l'environnement est minimisé. Aucune conclusion ne peut en être tirée quant à l'impact environnemental du produit. Si, en revanche, on prend en compte les effets dans les deux sens, c'est-à-dire des entreprises sur l'environnement et vice versa, on parle de **double matérialité**.

Autres liens pour les personnes intéressées :

- **Le résumé du classement du WWF des banques de détail suisses 2024** : Rapport sur la durabilité environnementale des 15 plus grandes banques de détail suisses.
- **MyFairMoney** : Ressource indépendante avec des informations et des conseils supplémentaires sur l'épargne et l'investissement durables.
- **Swiss Climate Scores** : Des indicateurs sur l'impact climatique des produits d'investissement.

Clause de non-responsabilité

La présente publication et les documents associés n'ont pas été conçus à des fins de conseil en finance, crédits, placements, et prévoyance, et ne constituent en aucun cas un tel conseil. Le WWF Suisse n'assume aucune responsabilité concernant l'utilité ou la pertinence d'un dépôt d'épargne ou d'un investissement dans une certaine entreprise, un fonds de placement, ou tout autre véhicule de placement, ou en relation avec les produits de financement et les services de crédit d'une entité juridique précise, d'une banque de détail, ou de tout autre prestataire de services bancaires et financiers. La décision de recourir aux services d'une banque de détail ou d'une autre entité juridique ne doit pas reposer sur les déclarations contenues dans la présente publication. Bien que tous les efforts aient été déployés pour s'assurer de la justesse des informations contenues dans la présente publication, le WWF Suisse et ses représentants ne peuvent garantir leur exactitude, et ne sauraient être considérés comme responsables de réclamations ou pertes de quelque nature en rapport avec les informations contenues dans ce document, y compris, de manière non exclusive, des pertes de profits, des dommages et intérêts alourdis, des dommages indirects, ou des préjudices résultant de la négligence.

WWF Suisse

Avenue Dickens 6
1006 Lausanne

Tel.: +41 (0) 21 966 73 73
wwf.ch/contact

wwf.ch/don



Notre objectif

Mobilisons-nous toutes et tous pour protéger l'environnement et concevoir un avenir harmonieux pour les générations futures.